Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Contrat de reservation

Par pimprenelle

Bonjour,
Je suis en train d'acheter sur plan.
Je viens de signer le contrat de réservation.
Au retour de ce contrat contresigné par le promoteur (en recommandée) un tampon en rouge c'est ajouté au plan (dessin et fiche technique):DOCUMENT PROVISOIRE.

Mes questions: comment dois-je réagir? A quel moment je peux savoir que le plan est définitif? Ont-ils le droit de faire cela?

Je sais qu'ils peuvent changer de 5% la surface habitable, mais rien n'explique au sujet des jardins. Or en connaissance d'autres lotissements identiques déjà terminés du même promoteur, les jardins on rétréci de la moitié (surtout les plus petits et que c'est mon choix), l'intérieur je ne sais pas, je n'ai pas eu accès. Ils ne proposent pas d'appartement témoin et c'est moi qui a du faire mes propres recherches.
(Mes 10jours de rétractation se terminent demain.)
D'avance merci de votre réponse.
Cordialement

Par Tisuisse1

Dans ce cas, je ferai comme toi, je ne signe pas et cherche une maison déjà achevée et, là, je saurai ce qu'il en est réellement.